

L'opposition de Buqa aux exactions fiscales dans le Fars marque le début de sa disgrâce (p. 40), une disgrâce manigancée parmi les émirs. Ce fut la première d'une kyrielle d'exécutions dont la classe vizirale allait fatallement être la victime. Aubin retrace habilement cet « abattage en série » qui s'échelonna au long des années 1289-1292, laissant le champ libre au vizir juif Sa'd al-Dawla et aux rêves extraordinaires d'extirpation de l'islam. Arghun allait devenir le prophète d'une nouvelle religion. L'analyse d'Aubin sur ce point (p. 43-44) me laisse moins sceptique que je ne l'étais jadis. L'expérience mourut en même temps qu'Arghun. Akbar, le Grand Mogol, aurait plus de succès quatre siècles plus tard, en une aventure semblable.

Aubin suit les conflits internes à l'Ikkhanat jusqu'à l'élimination de Nawruz en 1297, date à laquelle, grâce notamment à ce dernier, les Mongols se trouvaient désormais solidement engagés dans la voie de l'islamisation, non sans toutefois encore quelques regards en arrière. L'adoption de l'islam représente naturellement une étape importante, mais elle ne devait pas, d'un coup, mettre fin aux tendances fractionnistes parmi les noyans, ni rétablir l'unité du groupe; elle ne devait pas non plus annoncer quelque changement manifeste ou immédiat dans les relations entre émirs et vizirs. Comme le remarque Aubin (p. 68), « Pour un Nōrūz ou plus tard pour un Čūpān, le dilemme n'était pas d'être Mongol ou d'être Musulman. Ils entendaient rester Mongols. » Dans ces conditions, on ne doit guère s'étonner que les noyans aient continué d'avoir en tête la conquête du pouvoir, et que les modes du gouvernement et de la vie politique aient été définitivement transformés par l'expérience mongole, plutôt que de revenir à la « normale » du fait de l'acculturation des envahisseurs barbares.

Voilà donc une importante contribution à l'histoire des débuts de la période mongole en Iran — pleine d'idées, d'aperçus brillants, et à même de stimuler une recherche ultérieure. J. Aubin, pour ce faire, a imposé à ses lecteurs un véritable parcours d'obstacles, du fait que son texte ne comporte ni références ni notes en bas de page — bien que, d'une façon générale, on devine souvent ce sur quoi il fonde ses remarques. Bien que ce soit là un laisser-aller digne de blâme, peut-être aura-t-il eu, sans le vouloir, une conséquence heureuse, celle de nous contraindre à réexaminer les sources et de nous inviter à le faire avec une curiosité toute neuve.

Charles MELVILLE
(Université de Cambridge)

Nelly HANNA (ed.), *The State and its Servants. Administration in Egypt from Ottoman Times to the Present*. The American University in Cairo Press, 1995. 128 p., bibl., index.

Cet ouvrage est né d'une série de sept conférences données dans le cadre du séminaire du printemps 1993, tenu à la section d'histoire du département des Études arabes de l'université américaine du Caire. Il a l'ambition d'ajouter quelques éléments de réflexion au débat actuel sur l'État en Égypte au moment où, sous l'effet de la vague mondiale triomphante du libéralisme, il est question là aussi d'en réduire le rôle.

Dans son introduction, N. H. insiste sur quelques points fondamentaux. Elle met en cause l'articulation de l'histoire moderne de l'Égypte autour de quelques dates clés (1798, 1882, 1919, 1952) qui, aux yeux des tenants d'une telle approche chronologique, seraient autant de points de rupture. Les diverses contributions présentées dans cet ouvrage démontrent au contraire la permanence et la continuité de nombreux éléments dans l'« une des plus anciennes bureaucraties du monde ». Ces études remettent aussi en cause la dissociation encore trop souvent établie entre une « période dite ottomane » allant de 1517 à 1798, et une « période moderne » qui serait née avec l'arrivée de Bonaparte.

Au-delà de cette querelle autour du découpage chronologique de l'histoire égyptienne, le débat porte aussi sur la remise en cause des concepts de « tradition, modernité et rationalité ». Admettre que la période dite de « construction de l'État moderne » commença avec l'expérience de Muḥammad 'Alī revient en fait à opposer « une modernité » inventée ou assimilée à partir du début du xix^e siècle et reposant essentiellement sur une rationalité inspirée par l'Europe, à un « traditionnel » qui serait l'une des caractéristiques des périodes antérieures. Les contributions de Mohsen Shuman (« The Beginning of Urban *Iltizām* in Egypt »), d'André Raymond (« The Role of the Communities (*Tawa'if*) in the Administration of Cairo in the Ottoman Period »), de Nelly Hanna (« The Administration of Courts in Ottoman Cairo ») et de Pascale Ghazaleh (« The Guilds: Between Tradition and Modernity ») montrent au contraire la rationalité et la cohérence du système mis en place par les Ottomans à partir du xvi^e siècle, dont la finalité était d'assurer à l'État le contrôle de quelques secteurs clés estimés vitaux, et la perception de revenus réguliers, le tout au moindre coût. Une telle organisation, fort éloignée du soi-disant modèle de despotisme oriental, laissait une vaste autonomie à la vie sociale et économique.

Comme le souligne N. H. dans l'introduction, la rupture, plutôt qu'avec Bonaparte ou Muḥammad 'Alī, c'est au cours du xviii^e siècle qu'elle s'est produite. Les Mamelouks, revenus sur les devants de la scène, s'emparèrent progressivement des principaux leviers du pouvoir en étendant leur contrôle sur les domaines fiscaux, judiciaires et militaires. Ils contribuèrent à la mise en place de ce que Robert Hunter appelle « household bureaucracies ». Un certain nombre d'études pionnières parues au cours des vingt dernières années ont montré que la construction d'un État centralisé autour de Muḥammad 'Alī, puis de ses successeurs immédiats, s'inscrit largement dans la continuité de ce processus entamé au siècle précédent. Les débuts sont à placer dans la lente constitution de « *bayt-s* » ou maisons mameloukes au-delà de la crise de 1710-1711. Dans la seconde moitié du xix^e siècle et au début du xx^e siècle, la distanciation entre le souverain et l'élite administrative, puis la mise en place d'un « système ministériel » sur lequel les « électeurs » avaient une certaine influence, marquent les grandes étapes ultérieures de l'évolution comme le montre avec pertinence Younan Labib Rizk (« The Development of the Ministerial System in Egypt, 1878-1923 »).

Les différentes contributions, en développant quelques thèmes communs, mettent aussi l'accent sur la complexité des rapports entre l'administration, la société et le pouvoir. Il est particulièrement intéressant de suivre comment l'introduction de modèles nouveaux, à des époques différentes, provoque des réactions spécifiques selon la dynamique des forces sociales

et politiques du moment. L'ottomanisation de la justice durant la première moitié du xvi^e siècle, analysée par Nelly Hanna, se heurta à une forte résistance à la fois dans la population et auprès des cadis. Mais le modèle impérial, grâce à la souplesse qu'il permettait dans l'application de la loi et l'exercice de la justice, finit par être intégré dans la société égyptienne au prix d'une importante adaptation. L'introduction du système ministériel en 1878, étudiée par Younan Labib Rizk, se traduisit par des transformations importantes, non prévues au départ. Enid Hill, en retraçant l'évolution du système judiciaire à partir de Muḥammad 'Alī (« Courts and the Administration of Justice in the Modern Era »), montre comment les transformations ont pu répondre à la fois à l'évolution interne de la société et à des incitations extérieures. Raouf Abbas Hamed (« The *Siyasatname* and the Institutionalization of Central Administration Under Muhammed Ali ») montre comment les changements ont pu affecter différemment l'administration selon le niveau : rapides et profonds à la tête auprès de la nouvelle élite turco-albanaise, lents et partiels par contre, à la base, parmi les anciens fonctionnaires.

Ce petit ouvrage a de multiples mérites. Il apporte ainsi quelques données nouvelles dans des domaines précis. Les recherches menées par Mohsen Shuman font reculer la date de l'introduction de l'*iltizām* en Égypte de trois quarts de siècle et laissent entendre que les Ottomans reprirent partiellement une pratique déjà courante sous les Mamelouks. L'étude de Nelly Hanna contribue à une meilleure connaissance du fonctionnement des institutions judiciaires aux xvi^e et xvii^e siècles. Mais cet ouvrage est aussi très stimulant. Par les nombreuses idées reçues qu'il remet en cause, il suscitera sans doute des débats salutaires. Par les comparaisons qu'il suggère à travers les siècles (à titre d'exemple, la promulgation du *qānūnnāme* de 1525 et du *siyasatname* de 1837), par les interrogations qu'il pose (par exemple, autour de la notion d'État minimum tel qu'il semble avoir fonctionné au xvi^e siècle, ou du rôle des organisations communautaires), par les zones d'ombre qu'il relève au passage (notamment sur le fonctionnement de groupes sociaux peu intégrés tels que les paysans ou les nomades), il ne manquera pas d'ouvrir la voie à de prometteuses recherches.

Michel TUCHSCHERER
(IREMAM-Université de Provence)

Aḥmad b. Muḥammad al-ḤAMAWĪ, *Faḍā'il salāṭin Bani 'Utmān*, par Muḥsin Muḥammad Ḥasan. Le Caire, Dār al-kitāb al-ḡāmi'i, 1993. 195 p.

Cet ouvrage propose l'édition d'un manuscrit qui fait l'apologie de la dynastie des Ottomans. La rédaction du texte a été achevée fin şafar 1095/mi-février 1684. L'unique copie de ce document est actuellement conservée dans la bibliothèque d'al-Azhar sous le numéro 5/426, sous forme d'un texte d'une belle écriture *nashī* de soixante-dix pages. Elle n'est pas de la main de l'auteur, mais de celle d'un copiste postérieur et datée de 1191/1777. D'après les quelques rares informations rassemblées par l'éditeur, l'auteur occupait la fonction de mufti hanéfite et enseignait dans la Madrasa Sulaymāniyya du Caire, bâtiment édifié par Sulaymān